



Pour publication immédiate : 06/02/2018

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

## LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE UN AMENDEMENT BUDGÉTAIRE DE 30 JOURS POUR INTERDIRE LES VENTES DE CANNABIS SYNTHÉTIQUE DANS L'ÉTAT DE NEW YORK

*Cette législation ajoutera 36 compositions chimiques différentes sur la liste des substances contrôlées de l'État*

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui qu'un amendement budgétaire de 30 jours sera présenté pour ajouter 36 compositions chimiques différentes sur la liste des substances contrôlées de l'État. Les 36 composés, couramment appelés K2, sont déjà présents sur la liste fédérale des substances contrôlées mais ne sont interdits que dans certains comtés de l'État de New York. Cette action permettra d'assurer que les fabricants et les vendeurs de chacun des comtés de New York puissent faire l'objet d'une sanction pénale.

« Tandis que les fabricants de ce poison continuent à évoluer et à trouver de nouvelles manières insidieuses de contourner la législation, les lois de New York doivent continuer à suivre le rythme de ces changements », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « Par cette action, nous continuerons à identifier et à sévir contre les composés dangereux qui émergent dans nos communautés, et nous donnerons aux forces de l'ordre les outils dont elles ont besoin pour mettre un terme à cette menace pour la santé publique. »

Le cannabis synthétique est souvent commercialisé et vendu dans des paquets colorés et amusants sous des noms de rue comme K2, Spice et AK-47. Ces paquets contiennent de la matière végétale enduite de produits chimiques supposés reproduire les effets de la marijuana naturelle, ce qui les rend à la fois extrêmement imprévisibles et dangereux. En juillet 2016, des dizaines de résidents de Brooklyn ont été retrouvés titubant dans les rues suite à la consommation d'une dose excessivement puissante, entraînant l'hospitalisation de 33 personnes. Cet incident et d'autres incidents similaires montrent l'urgente nécessité de prendre des mesures énergiques pour s'assurer que les New-Yorkais sont protégés face aux compositions chimiques illégales et nocives.

En vertu de la loi actuelle, dans plusieurs comtés de l'État, le propriétaire d'un établissement, ainsi que toute autre personne possédant, distribuant, vendant ou offrant du cannabis synthétique interdit à des fins de vente, s'expose à une amende de 500 de dollars et/ou à une peine de 15 jours d'emprisonnement. Les sanctions civiles peuvent

également comprendre une amende de 2 000 dollars par infraction. Les sanctions actuelles ne sont pas uniformes et permettent à cette menace pour la santé publique de perdurer.

Cet amendement budgétaire vient renforcer les efforts énergiques de New York pour réprimer la vente illégale de K2. Le Gouverneur avait, dans un premier temps, élargi la liste des [drogues et substances chimiques interdites](#) en 2012 pour y inclure des dizaines de substances supplémentaires servant à la fabrication de drogues de synthèse. En 2015, le Gouverneur avait ajouté deux catégories supplémentaires de composés sur la liste des substances interdites. Cet ajout avait reçu l'approbation unanime du Conseil de planification de la santé et de la santé publique (Public Health and Health Planning Council). En juillet 2016, New York a renforcé les efforts d'application de la loi dans l'ensemble de l'État pour s'assurer que les entreprises respectent toutes les lois applicables, y compris les réglementations sur les urgences de 2012 interdisant la fabrication, la vente et la distribution de marijuana synthétique. Le Gouverneur a également demandé au Bureau de contrôle des stupéfiants (Bureau of Narcotic Enforcement) du Département de la santé (Department of Health), à l'Autorité des liqueurs de l'État (State Liquor Authority) et à la Commission des jeux de l'État de New York (New York State Gaming Commission) de révoquer les permis de vente d'alcool et de billets de loterie des magasins participant au trafic illicite de K2.

Depuis que le Gouverneur a annoncé les mesures de répression en 2016, la Police de l'État (State Police) a procédé à 13 arrestations, saisi plus de 1 100 paquets de cannabis synthétique et effectué une saisie de trois livres.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
État de New York | Chambre Exécutive | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418

[DÉSINSCRIRE](#)